

Extrait du registre des délibérations du

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 octobre 2011

Président : Monsieur François de MAZIÈRES

Sont présents : M. Claude JAMATI, M. Hervé HOCQUARD, M. Claude VUILLIET, M. Jean-Marc LE RUDULIER (*pouvoir de M. Georges DUTRUC-ROSSET*), Mme Dominique CONORT, M. Jacques BELLIER, M. Patrick CONFETTI (*pouvoir de M. Philippe LEQUAIN*), M. Michel COLIN, M. Jean-François PEUMERY, M. Gilles PANCHER, M. Olivier LEBRUN, Mme Stéphanie BANCAL, Mme Françoise GUYARD, M. Alain LOPPINET, Mme Véronique BANULS, M. Christian JOUANE, M. Alain-Louis MIE, M. Jean-Philippe MALLÉ, Mme Martine ARNAL, M. Olivier COLLO, M. Alain ERNIE, M. Jean-Roch GAILLET, M. Jean-Luc PESSEY, M. Kamel EL FEDIL, Mme Roselyne LECOMTE, M. Pierre-Yves STUCKI, Mme Pascale RENAUD, M. Ludovic JAMET, Mme Frédérique KIBLER (*pouvoir de M. Gilles CURTI*), Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA, Mme Odile GUÉRIN, M. Jean-Michel DESCH, M. Marc EMONET, Mme Nathalie KRAMER, M. Jean-Philippe BARRET, M. Alain-Michel LAMBERT, M. Philippe NOYER, Mme Dana SOLECKI, M. Edmond GRONDIN, M. Christian MAMY (*pouvoir de M. Bernard DEBAIN*), M. Guy HEMET (*pouvoir de M. Frédéric BUONO*), M. Olivier FRAUDEAU (*pouvoir de M. Christophe BOLLENGIER*), Mme Marie-Annick DUCHÊNE, M. Thierry VOITELLIER (*pouvoir de M. Alain NOURISSIER*), M. Jean-Marc FRESNEL, Mme Magali ORDAS (*pouvoir de Mme Marie BOELLE*), M. Arnaud MERCIER, M. Laurent DELAPORTE, Mme Martine SCHMIT, Mme Liliane HATTRY, Mme Anny BOURACHOT-ROUCAYROL, M. Hervé FLEURY, M. François LAMBERT (*pouvoir de M. Michel BANCAL*), Mme Christine de la FERTÉ, Mme Marie SENERS, M. Jean-Michel ISSAKIDIS, M. Jean GUILBERT, M. Roland de HEAULME, Mme Pascale ROCHERON, M. Michaël THOMAS.

Absents excusés : M. Bernard DEBAIN (*pouvoir à M. Christian MAMY*), M. Georges DUTRUC-ROSSET (*pouvoir à M. Jean-Marc LE RUDULIER*), M. Gilles CURTI (*pouvoir à Mme Frédérique KIBLER*), M. Philippe LEQUAIN (*pouvoir à M. Patrick CONFETTI*), M. Frédéric BUONO (*pouvoir à M. Guy HEMET*), M. Christophe BOLLENGIER (*pouvoir à M. Olivier FRAUDEAU*), M. Alain NOURISSIER (*pouvoir à M. Thierry VOITELLIER*), M. Michel BANCAL (*pouvoir à M. François LAMBERT*), M. Michel SAPORTA, Mme Marie BOELLE (*pouvoir à Mme Magali ORDAS*), M. Erik LINQUIER.

Secrétaire de séance : Kamel EL FEDIL

Date de convocation : 28 septembre 2011

Date d'affichage de la convocation : 29 septembre 2011

Nombre de conseillers en exercice : 72

Nombre de membres présents : 61

N° de l'ordre du jour :

2011.10.19 : Autorisation de signer le marché de fourniture et de distribution de sacs destinés à la collecte des ordures ménagères, du verre et des emballages de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc - Lot n° 2 :



«Distribution en porte-à-porte de sacs plastiques sur les communes de Versailles et de Viroflay ».

□ **Mme Dominique CONORT, rapporteur, donne lecture de la délibération.**

Le marché de fourniture de sacs en plastique de couleur jaune destinés à la collecte des déchets recyclables sur la commune de Buc s'étant terminé le 22 juillet 2010 et le marché de fourniture et de distribution des sacs bordeaux et des sacs verts se terminant le 5 octobre 2011, un appel d'offres ouvert a été lancé en application des articles 33, 40 et 57 à 59 du code des marchés publics par l'envoi d'un avis public à la concurrence le 19 mai 2011.

Ce marché est un marché alloti, à bons de commande, conclu en application de l'article 77 du code des marchés publics, pour une durée globale de 3 ans à compter de la date de sa notification.

Le marché fait l'objet de deux lots:

Lot n°1 : Fourniture de sacs plastiques bordeaux 30 L et 100 L, de sacs plastiques translucides verts 30 L et de sacs plastiques translucides jaunes 50 L.

- Seuil minimum en valeur : 21 000 €HT
- Seuil maximum en valeur : 150 000 €HT

Lot n°2 : Distribution en porte-à-porte de sacs plastiques sur les communes de Versailles et de Viroflay.

- Sans seuil minimum ni maximum – Montant annuel estimatif : 37 900 € HT (montant non contractuel).

Les critères retenus pour l'analyse des offres sont les suivants :

Lot n°1 :

- La valeur technique de l'offre au vu du mémoire et des échantillons présentés, à hauteur de 50% ,
- Le prix à hauteur de 30% ;
- Le délai de fabrication et de livraison à hauteur de 20%.

Lot n°2 :

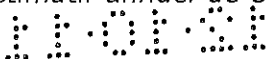
- La valeur technique de l'offre au vu du mémoire à hauteur de 50% ;
- Le prix à hauteur de 30% ;
- Le délai d'exécution de la prestation de distribution à hauteur de 20%.

Aucune offre n'a été déposée dans les délais impartis pour le lot n°1, une seule offre a été remise pour le lot n°2.

La commission d'appel d'offres qui s'est tenue le 8 septembre 2011 a décidé de retenir, pour le lot n°2, l'offre de la société ACP Services pour un montant estimatif annuel de 38 629,80€ HT soit 115 889,40€ HT sur la durée totale du marché et a émis un avis favorable pour relancer une procédure d'appel d'offres ouvert, sans modification du cahier des charges, pour le lot n°1.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
le conseil communautaire :

- 1) *autorise le Président ou son représentant à signer le marché relatif à la distribution en porte-à-porte de sacs plastiques sur les communes de Versailles et de Viroflay (lot n°2) avec la société ACP services pour un montant estimatif annuel de 38 629,80€ HT soit 115 889,40€ HT*



sur la durée totale du marché et tous documents s'y rapportant ;

- 2) *dit que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits de la communauté d'agglomération en section fonctionnement à l'article 60628 « autres fournitures non stockées » et 6238 « divers publicité, publications, relations publiques ».*


Monsieur le Président soumet la délibération au vote du Conseil communautaire.

Nombre de votants : 61

Suffrages exprimés : 70 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Pour le Président,
Par déléation,



Alain FAUVEAU
Directeur Général des Services

PPSF 78

12.10.11